

stituer un arsenal.

Un certain nombre de fournisseurs sont également hostile à de telles mesures. Pour eux, le commerce des armes est une source de revenus et contribue à l'essor de leur industrie militaire. Parce que beaucoup de pays fabriquent des armes légères ou des systèmes d'armements non sophistiqués, les importateurs peuvent toujours s'adresser à eux si les approvisionnements venant des pays fournisseurs se tarissent.

Pour que l'on puisse exercer des mesures de contrôle efficaces, il faut que les pays définissent ce qu'est une «arme», et que les gardes-frontière ainsi que les agents de douane soient entraînés pour pouvoir les reconnaître. Beaucoup de pièces d'équipement, comme celles destinées aux hélicoptères, ont un double usage. Les gouvernements peuvent les importer à des fins civiles et en faire ensuite un usage militaire. En outre, les ventes d'armes cèdent graduellement le pas à la vente de technologie, qui est plus difficile à repérer et à contrôler.

Il existe aussi un petit «marché noir» des armes. Il prendra probablement de l'ampleur si la vente légale d'arme devient plus difficile.

Conclusion

Étant donné qu'environ 20 % des armes produites dans le monde sont exportées, même la fin de ce commerce n'empêcherait pas le surarmement. Des mesures de contrôle accrues pourraient cependant limiter certaines conséquences, ce qui profiterait aux exportateurs, aux importateurs et à la communauté internationale. Ces mesures seraient plus efficaces si elles étaient appliquées de concert avec des accords restreignant les stocks d'armes dans une région, qu'elles soient importées ou produites sur place, et avec d'autres mesures de confiance entre les pays afin de trouver une solution aux conflits politiques.

C'est le genre de mesures que le Canada favorise pour le Moyen-Orient. Nous espérons qu'acheteurs et fournisseurs tireront des leçons de la guerre du Golfe et verront la possibilité d'accroître la sécurité à des niveaux réduits d'armement. À cet égard, les mesures de contrôle accrues pourraient se révéler utiles.



Deux membres des Forces canadiennes dans le Golfe persique chargeant des munitions anti-aériennes à la plate-forme Phalanx. La guerre du Golfe a amené un grand nombre de pays à examiner de plus près le contrôle du commerce des armes.

Photo des Forces canadiennes

Sigles

- AECEC — Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
- AGNU — Assemblée générale des Nations Unies
- CABT — Convention sur les armes biologiques et à toxines
- CD — Conférence du désarmement
- CDNU — Commission du désarmement des Nations Unies
- COCOM — Comité de coordination du contrôle des échanges stratégiques
- CSCE — Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
- CTBT — Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
- ELT — équipements limités par traité
- FCE — forces armées conventionnelles en Europe
- FNI — forces nucléaires de portée intermédiaire
- GCIO — Groupe consultatif industriel de l'OTAN
- LAN — limitation des armements navals
- LMEC — Liste des marchandises d'exportation contrôlée
- MDCS — mesures de confiance et de sécurité

- MDN — ministère de la Défense nationale
- OCDE — Organisation pour la coopération et le développement économique
- OTAN — Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
- PTBT — Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires
- RCTM — Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles
- SLCM — missile de croisière à lanceur naval
- START — Négociations sur la limitation des armes nucléaires stratégiques
- TNP — Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

Prévision

Les activités en matière de contrôle des armements et de désarmement auxquelles participe le Canada, de mai à septembre.

En cours : Négociations sur les mesures de confiance et de sécurité, Vienne

En cours : Négociation sur les FCE IA, Vienne

En cours : Réunions du Groupe consultatif commun (FCE I), Vienne

22 avril - 13 mai : Commission du désarmement des Nations Unies, New York

14 mai - 28 juin : Session de la Conférence du désarmement, Genève

23 juillet - 9 septembre : Session de la Conférence du désarmement, Genève

9 - 27 septembre : Troisième Conférence d'examen de la CABT, Genève

Le Bulletin du désarmement est publié quatre fois par année par la Direction du contrôle des armements et du désarmement, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Pour faire inscrire votre nom sur notre liste d'envoi ou pour obtenir des copies supplémentaires (gratuitement), veuillez adresser vos demandes comme suit:

Rédacteur en chef, *Le Bulletin du désarmement*
 Direction du contrôle des armements et du désarmement
 Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada



sez à recycler!



nk recycling!